

avons fait mettre notre Scel à ces présentes. Donné à Paris le 25. Mai l'an de grace 1718, & de notre regne le troisiéme. Signé LOUIS, & sur le repli par le Roi, le DUC D'ORLEANS Régent, présent. Signé PHELYPEAUX & scellé.

Pleinpouvoir de Sa Majesté Impériale.

NOUS CHARLES VI. par la clémence Divine, élu Empereur des Romains, toujours auguste, Roi de Germanie, d'Espagne, des Deux Siciles, de Jérusalem & des Indes, de Hongrie, de Boheme, de Dalmatie, de Croatie & d'Esclavonie, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, de Brabant, de Stirie, de Carinthie, de Carniole, de Wirtemberg, Comte de Habsbourg, de Flandres, de Tyrol & de Gorice, certifions par ces présentes, & donnons à connoître à tous ceux à qui il appartient, qu'après avoir été souvent invité, par les instances amiables du Sérénissime & très-puissant Prince Georges Roi de la Grande-Bretagne, Electeur du St. Empire Romain & Duc de Brunswich, à prendre avec lui les mesures nécessaires pour établir solidement dans l'Europe la tranquillité & la paix avec tous les Princes Chrétiens, ou pour l'assurer encore davantage contre les événemens qui peuvent fournir un jour de nouveaux sujets de guerre, ou qui semblent en fomenter dès-à-présent, & étant informés que le Sérénissime & très-puissant Prince Louis XV. Roi de France, & les États Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, sont également portés à entrer dans ces vûes, par le désir sincère que Nous avons de travailler à la paix & au repos, Nous avons résolu de députer notre amé & féal, & du Saint Empire Romain, Christophe Pentenrieder d'Adelshausen, Conseiller Impérial
Aulique